



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest
Toronto ON, M5S 0A1
TÉL. : 416-961-8800
Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-888-
534-2222
TÉLÉC. : 416-961-8822
info@oeeo.ca

FÉVRIER 2004

Nous vous remercions d'avoir créé votre dossier personnel dans la Section réservée aux membres du site web de l'Ordre et de nous avoir indiqué que vous voulez recevoir des nouvelles et des renseignements sur la profession enseignante.

Dans ce numéro :

- Perfectionnement professionnel des enseignants de l'Ontario - Recommandations au ministre de l'Éducation

Perfectionnement professionnel des enseignants de l'Ontario

Recommandations au ministre de l'Éducation

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a présenté, le 20 février dernier, des recommandations concernant le perfectionnement professionnel des enseignants de l'Ontario au ministre de l'Éducation, Gerard Kennedy.

Les recommandations, approuvées par le conseil de l'Ordre, font suite à l'annonce du ministre, en décembre dernier, de modifier la loi au printemps pour abroger le Programme de perfectionnement professionnel.

"Les recherches et les projets de l'Ordre nous ont permis de recueillir les meilleures idées des quelques dernières années au chapitre du perfectionnement professionnel, fait remarquer Marilyn A. Laframboise, présidente du conseil. L'enseignement continue d'évoluer et nous voulons nous assurer que le perfectionnement professionnel est guidé par les enseignants et qu'il appuie la plan d'amélioration des écoles et le rendement des élèves."

L'Ordre a recommandé que le perfectionnement professionnel de nos membres repose sur le Cadre de formation de la profession enseignante, un document largement approuvé par le milieu de l'enseignement en tant que modèle pratique pour la mise au point d'un plan de perfectionnement professionnel méthodique guidé par les enseignants.

D'après les recommandations de l'Ordre, il faut, entre autres :

- soutenir et élargir l'accès aux activités de perfectionnement professionnel pour tous les enseignants de l'Ontario
- augmenter notablement les possibilités d'apprentissages intégré à l'emploi
- continuer de valoriser différentes sources de perfectionnement professionnel
- stimuler la collaboration locale entre les différents fournisseurs de perfectionnement professionnel.

Le conseil a approuvé les recommandations au ministre de l'Éducation au cours d'une réunion extraordinaire le 20 février dernier.

"Notre mandat de fournir un perfectionnement professionnel continu à nos membres repose avant tout sur l'établissement de communautés d'apprentissage efficaces, déclare le registrateur de l'Ordre, Doug Wilson. Nous accueillons favorablement l'occasion de participer au processus de changement."

Cliquez ici pour télécharger une copie des recommandations au ministre.

Cliquez ici pour télécharger de l'information sur le Cadre de formation de la profession enseignante.